

## Conseil Municipal

### Du MARDI 22 MARS 2016 A 21 H 30

---

**Présents** : Mesdames, BLANCHARD, BRUN, CUMANT, GRANDJEAN, SAMSON, SEVESTRE

Messieurs DUBOURGUAIS, DUTEL, LEBARON, NEUVILLE, QUEMENER, SOLVE, CORBIN,

**Pouvoirs**: Madame ALLAIRE,

**Excusée** : Mme. SABLERY.

### **DELIBERATIONS**

#### **-Convention avec la Communauté de Communes de Cambremer :**

Madame le Maire informe qu'il y a lieu de délibérer pour signer la convention de mise à disposition du terrain appartenant à la communauté de communes de Cambremer, terrain devant accueillir le terrain multisports. Accord du conseil municipal.

#### **- Subvention DETR :**

Madame le Maire nous informe qu'il y a lieu de délibérer pour faire la demande de subvention pour le terrain multisports et le changement des fenêtres de la mairie et à la Grange aux Dîmes . Accord du conseil municipal.

#### **- Amendes de police**

Madame le Maire informe qu'il y a lieu de délibérer pour faire la demande des amendes de police au titre de la réfection du parking de l'Europe. Accord du conseil municipal.

Monsieur Neuville informe le conseil que les devis reçus demandent précisions car l'écart entre les devis de Tofolutti et Eiffage est lié au manque du chiffrage des bordures sur l'un des deux .

#### **-Encaissement des chèques :**

Madame le Maire informe qu'il y a lieu de délibérer pour procéder à l'encaissement des chèques reçus lors du repas des anciens pour la somme de 350 €. Accord du conseil municipal

#### **-Subvention CNDS :**

Madame le Maire nous informe qu'il y a lieu de délibérer pour faire la demande de subvention CNDS pour le terrain multisports. Madame Samson explique que les conditions de recevabilité sont floues particulièrement sur le critère « territoires carencés » puisqu'aucune donnée n'est disponible pour le vérifier. Accord du conseil municipal.

#### **-Poste du secrétariat**

Suite à l'accord donné par le centre de gestion pour l'augmentation d'heure d'un des deux postes de secrétaires, il nous faut délibérer sur la suppression du poste à 16 H75/35ème et la création d'un poste à 21H/35ème à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2016 conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984. Accord du conseil municipal.

### **SITE INTERNET**

Madame BRUN nous fait un rapport sur la fréquentation du site internet sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 1<sup>er</sup> mars 2016. Ces données sont issues de Google analytique et permettent de constater qu'il y a eu 9227 visiteurs sur cette 1<sup>ère</sup> année. Environ 13 000sessions dont 70%

sont des visiteurs nouveaux et 30% des visiteurs récurrents. Les rubriques les plus visitées sont dans l'ordre : l'accueil, les immanquables, les associations, le conseil municipal et les services aux habitants. 40% de ces connexions émanent de Caen et la région, 15% de Paris. 90% sont des connexions en France.

### **RAPPORT SDEC:**

Monsieur DUBOURGUAIS nous informe que la NOTR impose de nouvelles CLE (Commission Locale d'Énergie) dans les statuts. Le constat de notre éclairage public met en avant une vétusté sur 31 foyers. Le SDEC propose des diagnostics sur les installations et les consommations. Il peut être accordé des aides au renouvellement jusqu'à hauteur de 80%. Monsieur Dubourguais attire de nouveau notre attention sur les groupements d'achat. D'après les retours des années précédentes une économie de l'ordre de 15% sur notre facture « électricité bâti » serait envisageable. Pour adhérer à ce futur groupement d'achat il y a nécessité de prendre une délibération avant le 1<sup>er</sup> juin 2016.

### **INFORMATIONS :**

Madame le Maire nous relate la visite de la station-service de communale de Trèvières. C'est un budget de 130 000 € sans la voirie et sans aucune subvention.

Pour information, en février il a été vendu 50 000 litres d'essence alors qu'ils avaient escompté en vendre 30 000 litres.

Cette pompe fonctionne 24 H sur 24 et au même prix que dans les grandes surfaces. Le but est de couvrir les frais de fonctionnement chaque année.

Madame Le Maire remercie Monsieur Quemener pour la confection du bulletin municipal, il n'y a que des bons retours.

Monsieur CORBIN nous informe d'un gros problème d'humidité dans la sacristie de l'église de Grandouet. Il demande aussi l'achat de 85m de grillage pour protéger les plantations qui ont été faites. Il informe également qu'une série de peupliers sont à abattre Route de Grandouet à l'église. Ces travaux sont à la charge de la commune.

Monsieur Davoust a la possibilité de les couper en tronçons gratuitement, en contrepartie il récupère les copeaux. Il évoque le problème des quads qui labourent les chemins pédestres.

Madame Grandjean informe que les commerçants organisent une chasse aux œufs dimanche prochain.